MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ANRACS
AGENCE NATIONALE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS CONFISQUÉS ET SAISIS

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : *Agence Nationale de Recouvrement des Avoirs Confisqués et Saisis (ANRACS)*

Objet : Opération d'enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage, déchargement et destruction des produits prohibés ou des produits dangereux des Unités de police (Accord cadre de deux ans à bon de commande)

ANRACS
BON A LANCER
1er/04/2026

Référence SIGMaP : ***S_DOP_120943***

Avis n° : ***001/2026/ANRACS/PRMP/S-PRMP du 1er/04/2026***

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

N° :001/2026/ANRACS/PRMP/S-PRMP du 1er/04/2026

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale de Recouvrement des Avoirs Confisqués et Saisis (ANRACS) version 1, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin *le 05 mars 2026.*

2. L'Agence Nationale de Recouvrement des Avoirs Confisqués et Saisis (ANRACS) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget ANRACS, afin de financer les activités de son Plan de Passation des Marchés Publics et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'opération d'enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage, déchargement et destruction des produits prohibés ou dangereux gardés par la BEF dans les magasins, des Unités de police et de la Douane, ainsi que ceux entreposés par la CRIET à l'OCERTID et autres juridictions.

3. L'Agence Nationale de Recouvrement des Avoirs Confisqués et Saisis (ANRACS) sollicite des offres sous plí fermé de la part de candidats répondant aux qualifications

requises pour exécuter les services suivants : enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage, déchargement et destruction des produits prohibés ou dangereux gardés par la BEF dans les magasins, des Unités de police et de la Douane, ainsi que ceux entreposés par la CRIET à l'OCERTID et autres juridictions.

Les prestations objet du présent DAO sont constitués d'un (1) lot unique. Aucune variante n'est autorisée. Ces prestations sont à exécuter au niveau des magasins de la BEF, des Unités de police et de la Douane, la CRIET, l'OCERTID et autres juridictions et sur les différents sites de centralisation et de destruction par accord cadre de deux ans à bon de commande.

ANRACS
BON A LANCER

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés publics *de l'ANRACS ; Email :* ***justice.prmp.anracs@gouv.bj*** et prendre connaissance des documents du dossier d'appel d'offre au Secrétariat permanent des marchés publics *de l'ANRACS sis au 7ème étage de la Tour Administratif A, bureau 716, Située en face de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) au Quartier de la Haie Vive*, Tél : (+229) 01 66 08 65 82, de 08h00 à 12h30 et de 14 h00 à 17h30 (heure locale : GMT+1).

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➢ **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de déménagement, collecte, transport de tout biens, entretien ou nettoyage, apporter la preuve à travers le registre de commerce et crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

- Justifier d'expérience spécifique dans le domaine de déménagement, collecte, transport de tout biens, entretien et nettoyage : les soumissionnaires devront justifier de l'exécution d'au moins deux (02) marchés (à titre de prestataire principal, de sous-traitant ou de membre d'un groupement) d'étendue similaire et de valeur d'un montant minimum cumulé de soixante-treize millions sept cent vingt-huit mille huit cent treize (73 728 813) F CFA Hors Taxes réalisés au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021) et de l'année en cours.

Pour l'expérience citée, fournir les copies de contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) assorti d'attestations de bonne exécution correspondantes ou des procès-verbaux de réception correspondants ou bon de commande, délivrés par une administration publique, une société ou office d'Etat ou mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

ANRACS
BON A LANCER

- Disposer d'un personnel clé composée des ressources humaines qualifiées ci-après :

  - Un (01) Pharmacien toxicologue (superviseur de l'opération) avec trois (03) années d'expériences dans le domaine de la supervision d'une opération d'enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage, et déchargement des produits prohibés de et une (01) expérience similaire à son actif réalisée au cours des trois (03) dernières années (2025, 2023, 2022) et de l'année en cours ;

  - Au moins quatre-vingt-dix (90) agents qualifiés ayant des expériences dans le domaine de l'entretien, d'enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage ou déchargement.

  La qualification du personnel cité devra être illustrée par les curricula vitae détaillés (formation, expérience professionnelle, expérience en matière de déménagement, entretien, collecte de biens, transport de tout biens, stages de

formations, etc…). Ces curricula vitae seront accompagnés des attestations ou certificats de travail, de pièces d'identité ou toutes autres pièces tenant lieu.

- Le soumissionnaire doit établir qu'il dispose des matériels et équipements suivants :

  - Equipements de protection individuelle pour le personnel ;
  - Equipement de broyage ;
  - Moyens de transport.

ANRACS
BON A LANCER

Le candidat devra fournir les détails concernant le matériel proposé afin d'établir qu'il a la possibilité de mobiliser ledit matériels et joindre les preuves de propriété ou de location pour l'opération d'enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage, déchargement et destruction des produits prohibés ou des produits dangereux ;

➢ **Exigences financières :**

- Fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2024, 2023,2022) établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2, point 1 ;

- Fournir la preuve de la souscription à une assurance des risques professionnels au moins égal à cent soixante-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (162 203 390) HT F CFA ;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyens des activités de prestation de service au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023,2022) d'au moins cent quarante-sept millions quatre cent cinquante sept mille six cent vingt-sept (147 457 627) HT F CFA ou fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un établissement financier agréé en République du Bénin pour un montant égal à douze millions deux quatre-vingt-huit mille cent trente-six (12 288 136) HT F CFA.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Exigences techniques et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de déménagement, collecte, transport de tout biens, entretien ou nettoyage, apporter la preuve à travers le registre de commerce et crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

- Disposer d'un personnel d'encadrement (responsable technique) : un (01) toxicologue avec cinq (05) années d'expériences dans le domaine et deux (02) expériences similaires d'un montant minimum cumulé de soixante-treize millions sept cent vingt-huit mille huit cent treize (73 728 813) F CFA Hors Taxes à son actif ;

ANRACS
BON A LANCER

Pour l'expérience citée, fournir les copies de contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) assorti d'attestations de bonne exécution correspondantes ou des procès-verbaux de réception correspondants ou bon de commande, délivrés par une administration publique, une société ou office d'Etat ou mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin, ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer d'un personnel clé composée des ressources humaines qualifiées ci-après :

  - Un (01) toxicologue (superviseur de l'opération) avec cinq (05) années d'expériences et une (01) expérience similaire à son actif réalisée au cours des cinq (05) dernières années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021) ;

  - Au moins quatre-vingt-dix (90) agents qualifiés ayant des expériences dans le domaine de d'enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage et déchargement.

La qualification du personnel cité devra être illustrée par les curricula vitae détaillés (formation, expérience professionnelle, expérience en matière de réalisation de prestations similaires, stages de formations, etc…). Ces curricula vitae seront accompagnés des attestations des formations requises (diplôme) par les prescriptions techniques et des attestations ou certificats de travail.

- Le soumissionnaire doit établir qu'il dispose des matériels et équipements suivants :

  - Equipements de protection individuelle pour le personnel ;
  - Equipement de broyage ;
  - Moyens de transport.

ANRACS
BON A LANCER

Le candidat devra fournir les détails concernant le matériel proposé afin d'établir qu'il a la possibilité de mobiliser ledit matériels et joindre les preuves de propriété ou de location pour l'opération d'enlèvement, regroupement, tri, broyage, colisage, chargement, convoyage, déchargement et destruction des produits prohibés ou des produits dangereux ;

➢ **Exigences financières :**

- Fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2024, 2023,2022) établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2, point 1 ;

- Fournir la preuve de la souscription à une assurance des risques professionnels au moins égal à cent soixante-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (162 203 390) HT F CFA ;

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une justifié par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un établissement financier agréé en République du Bénin pour un montant égal à douze millions deux quatre-vingt-huit mille cent trente-six (12 288 136) HT F CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de vingt-quatre (24) mois.

Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera précisé dans le document de bon de commande.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offre à compter de…07/04/…2026. Le dossier d'appel d'offre version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la PRMP *de l'ANRACS sis au 7ème étage de la Tour Administratif A, bureau 716, Située en face de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) au Quartier de la Haie Vive*, Tél : (+229) 01 66 08 65 82, , tous les jours ouvrés de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heures locale GMT + 1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web *SIGMaP ou* obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

ANRACS
BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe extérieure contenant :

- une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature);
- une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière) ;
- la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature,
- la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ;
- les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes

à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP de *l'ANRACS sis au 7ème étage de la Tour Administratif A, bureau 716, Située en face de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) au Quartier de la Haie Vive*, au plus tard le 29/04/ 2026 à 10 heures précises, heure locale (GMT +1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

ANRACS
BON A LANCER

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : salle de réunion de l'Agence Nationale de Recouvrement des Avoirs Confisqués et Saisis (ANRACS) sis *au 7ème étage de la Tour Administratif A, Située en face de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) au Quartier de la Haie Vive*, au plus tard le 29/04/ 2026 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT +1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de un million quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (1 474 576) francs CFA HT.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 1er/04/ 2026

La Personne responsable des marchés publics

AGENCE NATIONALE DE RECOUVREMENT DES AVOIRS CONFISQUÉS ET SAISIS (ANRACS)
Personne Responsable des Marchés Publics

S. Guillaume O. TOGNIHOUE